

## Délibération du conseil municipal du 3 juillet 1870 Travaux sur la couverture de l'église

*L'an mil huit cent soixante-dix le trois juillet Le Conseil municipal de la Commune de Chamant s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, d'après la convocation de M. le Maire*

*Etaient présents M.M. Hubert, Chambelant, Pasquier, Vien, Houëlle, Sagny, et Moquet maire.*

*La séance étant ouverte M. le Maire expose qu'une réparation urgente et très importante est devenue nécessaire à la couverture de l'église.*

*Il met sous les yeux du Conseil le devis desdits travaux qu'il a fait dresser par M. Bertrand maître couvreur à Senlis et s'élevant à 2049 francs.*

*Il rappelle ensuite que par suite d'un vote émis dans la session de mai dernier Le Conseil a pour subvenir à cette dépense porté 1° au budget supplémentaire de 1870 une somme de 1000 francs. 2° au budget primitif 1871 une somme de 300 francs. Lesquels jointes à celle de 300 francs portée au budget primitif de 1870 forme un total de 1600 francs*

*D'où il résulte qu'il y a un excédent de dépenses 449<sup>fr</sup>. M. le Maire propose ensuite au Conseil 1° de prier M. le préfet de l'Oise d'accorder à la commune de Chamant et à titre de secours la somme de 449 francs nécessaire pour combler le déficit ce déficit. 2° de prier aussi M. le préfet de vouloir bien accorder à la Commune l'autorisation de faire ces dits par voie de régie.*

*Le Conseil, après avoir examiné attentivement le devis présenté par M. le Maire et l'avoir reconnu exact Prie Monsieur le préfet 1° de vouloir bien avoir la bonté de prendre en grande considération les grands sacrifices faits par la Commune de Chamant sur les revenus communautaires communaux et de lui accorder sur les fonds à sa disposition la somme de 449 francs formant le complément nécessaire pour solder le montant des travaux susdits. Deuxièmement d'accorder à Monsieur le maire l'autorisation de pouvoir faire ces travaux par voie de régie.*

*Délibéré à Chamant les jours, mois et au susdits*

*Signataires : Hubert Houëlle Sagny Moquet*